



AVIS DE COURSE

Championnat départemental, promotion et open windsurf

Dimanche 7 octobre 2018

Sarzeau (base de Penvins)

Autorité Organisatrice : Centre Nautique de Sarzeau

Grade : 5B

1. 1. REGLES

- 2 La régata sera régie par :
- 1.1 les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile* (RCV) incluant l'annexe
 - 1.2 les prescriptions nationales s'appliquant aux concurrents étrangers précisées en annexe « Prescriptions » si nécessaire,
 - 1.3 le règlement sportif départemental CDV 56 .
 - 1.4 En cas de traduction de cet avis de course, le texte français prévaudra.

2. ADMISSION ET INSCRIPTION

- 2.1 La régata est ouverte à :
- 2.1.1 -Tous les bateaux des classes : Bic 293 départemental, Bic 293 Promotion et Open
- 2.2 **Les bateaux admissibles doivent s'inscrire en complétant le formulaire joint et en l'envoyant par mail directioncnsarzeau@orange.fr ou par courrier CNS 12 route de la chapelle pointe de Penvins 56370 Sarzeau, **avant le mercredi 3 octobre 2018****
- 2.3 Les concurrents (possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :
- Leur licence FFVoile 2018 COMPETITION
 - Leur licence FFVoile ADHESION accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an ;
 - Une autorisation parentale pour les mineurs.

3. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants :

Classe	Montant de l'inscription
Windsurf	10,00 € par planche

4. PROGRAMME

- 4.1 Confirmation d'inscription :
Dimanche 7 octobre 2018 de 9h00 à 10h30
- 4.2 Briefing comité de course : 11h00
- 4.3 Signal d'avertissement à 11h30 sur zone pour toutes les classes (voir annexe de course).
- 4.4 Remise des prix dès que possible.
- 4.5 Le dernier jour de la régata, aucun signal d'avertissement ne sera donné après 16h00.



5. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront :

- affichées selon la Prescription Fédérale

6. LES PARCOURS

6.1 Les parcours seront de type : Définis en fonction des conditions météorologiques.

6.2 L'emplacement de la zone de course est décrit en annexe ZONE DE COURSE

7. CLASSEMENT

1 course devra être validée pour valider la compétition.

8. COMMUNICATION RADIO

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

9. PRIX

Des prix seront distribués comme suit :

Bic 293 PROMOTION	1er, 2ème, 3ème scratch et 1ère fille
Bic 293 DEPARTEMENTAL ESPOIR	1er, 2ème, 3ème scratch et 1ère fille
Bic 293 DEPARTEMENTAL MINIME	1er, 2ème, 3ème scratch et 1ère fille
OPEN	1er et 1ère fille

10. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

11. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter :

Centre Nautique de Sarzeau
12 route de la chapelle, Pointe de Penvins
56370 SARZEAU

www.cnsarzeau

directioncnsarzeau@orange.fr

Tél 06.32.97.38.71